



Prix différent en caisse

Par jamespastaboox

Bonjour, il y a quelques semaines je voulais acheter un article dans un magasin. J'avais appelé pour connaître le prix mais quand j'y suis allée, le prix était différent une fois passé en caisse. Le vendeur m'avait certifié qu'il n'était pas informé du changement, néanmoins, il n'a pas voulu me faire le prix affiché, prétextant que c'était une erreur d'étiquetage en magasin et que sur leur site internet, il était bien au même prix qu'en caisse. Je trouve cela honteux et scandaleux que ce vendeur n'ait pas voulu me vendre cet article au prix affiché. Que puis-je faire pour éviter aux autres personnes de se faire avoir? Je vous remercie d'avance pour votre réponse

Par isernon

bonjour,

vous pouvez donner un avis négatif pour ce magasin.

salutations

Par kang74

Bonjour

Le prix affiché était-il anormalement moins élevé que le prix passé en caisse ?

Sinon vous pouvez envoyer vos preuves (photo ?, ticket de caisse) au responsable du magasin pour faire une réclamation, en copie à la DDPP de votre département .

Par jamespastaboox

Merci pour vos réponses, je n'ai pas tardé à poster un avis négatif sur internet! En revanche, je n'ai pas la possibilité de 'prouver' que le prix était différent, d'une part parce que je n'ai pas pensé à prendre la photo de cette étiquette avec le prix erroné, d'autre part, je n'ai pas acheté ce fameux article, puisque le vendeur ne voulait rien entendre. Je vous remercie pour vos conseils, bien cordialement.